

I.U.F.M
Académie de Montpellier

BACHAIN Anne-Lise
FERNANDEZ ép. EURAN Dominique

Site de Montpellier

APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ETRANGERE ET INTERDISCIPLINARITE

Contexte du mémoire

Discipline concernée : Langue Vivante Etrangère (espagnol)

Classe concernée : CM1

Etablissement : Ecole Primaire Albert CAMUS Manguio

Tuteur du mémoire : Isabelle ALIAGA

RESUME

Au cours des différents stages effectués lors de notre formation, nous avons constaté que tous les élèves ne bénéficiaient pas de l'enseignement d'une langue vivante (étrangère). Pourtant, les I.O stipulent que cet enseignement est une discipline à part entière, qui participe à la «formation globale » de l'élève. Nous nous sommes efforcées de le démontrer dans ce document.

RESUMEN

Durante los diferentes períodos de práctica de nuestra formación, nos hemos dado cuenta de que no todos los niños tenían la oportunidad de aprender un idioma « extranjero ». Sin embargo, las instrucciones oficiales estipulan que esta enseñanza debe ser considerada como una materia de pleno derecho y que forma parte de la formación global del niño. Hemos tratado de demostrarlo en este trabajo.

MOTS -CLES

- interdisciplinarité
- transversalité
- langue vivante
- le dire et le faire
- continuité
- bilinguisme
- enrichissement

MENTION ET OPINION MOTIVEE DU JURY

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the jury's mention and opinion. The box is currently blank.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
I- L'interdisciplinarité : évolution des IO depuis 1989	3
II- L.V.E (espagnol) : interdisciplinarité et transversalité.....	6
2.1 : Généralités	6
2.2 : Quelques exemples d'interdisciplinarité et de transversalité.....	7
2.2.1 : LVE (espagnol) et mathématiques.....	7
2.2.2 : LVE (espagnol), histoire et géographie	9
2.2.2.1 : Exemples en géographie.....	9
2.2.2.2 : Exemple en histoire : la famille à travers l'arbre généalogique	11
2.2.3 : LVE (espagnol) et français	12
2.2.4 : LVE (espagnol) et éducation civique.....	17
III- Langue vivante : réflexions autour de cet enseignement /apprentissage à l'école primaire.	18
3.2 : Quelle conception de la langue : objet d'étude ou outil de communication ?	20
3.3 : Langue : sensibilisation, initiation ou apprentissage ?	21
3.4 : Temps consacré à l'apprentissage.....	23
3.4.1 : Répartition.	23
3.4.2 : Durée hebdomadaire.....	23
CONCLUSION	25
ANNEXES	27

INTRODUCTION

L'apprentissage d'une langue vivante étrangère (LVE) n'est souvent perçu que dans son aspect communicatif aussi bien par l'enseignant que par l'apprenant. Comme cet enseignement n'existe que depuis 1989 à l'école primaire, les professeurs ont peu de recul pour pouvoir analyser tous les bénéfices apportés dans les autres disciplines . C'est probablement une des raisons pour lesquelles certains enfants n'ont toujours pas accès à cet apprentissage. En outre, et ce malgré les I.O de 1998, les programmes, les manuels ...de 6^{ème} ne prennent pas en compte la diversité des acquis des élèves dans ce domaine : certains d'entre eux ont commencé l'étude d'une LVE dès le CE1, d'autres au CM2, voire pas du tout.

Toutefois, en ce qui nous concerne, il n'y a aucun doute sur le fait que cet enseignement a sa place à l'école. D'ailleurs, « il doit participer à la formation globale de l'enfant » (B.O 19, circulaire du 3 mai 1995), ce qui implique qu'il doit être intégré aux autres disciplines scolaires. En effet, il représente un enrichissement sur des plans multiples : il permet de développer des compétences transversales (telles que la mémorisation, la capacité à inférer...), de renforcer des concepts propres aux autres disciplines (l'espace, le temps), de transférer des savoir faire d'une discipline à l'autre (classement, repérage, analyse...) ainsi que des outils (graphique...).

Nous avons assisté à une séance d'espagnol dans une demi-classe de CM1. L'enseignante avait sa propre classe dans l'école et intervenait volontairement à titre expérimental. Elle s'est appuyée sur la méthode « ¡Hola, qué tal ? et projetait de travailler la compréhension orale à partir d'un enregistrement.

Ce type d'activité a pour objectif de développer les capacités d'écoute, d'attention et de compréhension en entraînant à percevoir et à reconnaître les différents phonèmes, les rythmes, les sonorités et les schémas intonatifs de la langue étudiée. Elle permet également de développer l'aptitude à inférer le sens d'un mot, d'une expression ou d'un message en fonction du contexte ; l'apprentissage d'une langue vivante, envisagé sous cet angle, favorise ainsi le transfert de compétences transversales et de savoir faire communs à d'autres disciplines (induction-déduction) : dans ce cas particulier, cette activité fait prendre conscience aux enfants des spécificités du système phonétique espagnol et du rapport entre la phonie et la graphie qu'ils compareront implicitement avec celui du français.

Ce n'est qu'un exemple, mais il montre bien les liens que l'on peut tisser entre la langue étrangère et les autres disciplines. Cela nous a conduites à centrer notre réflexion sur la question de

l'interdisciplinarité et plus précisément sur la problématique suivante : en quoi l'apprentissage d'une langue vivante (LV) s'intègre-t-il aux autres disciplines ?

I - L'interdisciplinarité : évolution des IO depuis 1989

➤ La circulaire du 06/03/1989 amorce la mise en place de l'enseignement d'une LVE à l'école élémentaire.

D'après les I.O, cet enseignement doit « préparer sur les plans linguistique, psychologique et culturel les enfants à l'apprentissage langue étrangère », ce qui suppose que :

- sur le plan linguistique, l'enfant va être amené « à prendre conscience des différences entre les 2 systèmes » ;
- sur le plan psychologique, l'enfant s'aperçoit que le français n'est pas la « référence universelle » : cet enseignement des langues vivantes exerce donc une fonction de « décentration », c'est à dire « la capacité pour l'enfant de comprendre d'une manière intériorisée, d'incorporer le fait qu'il y ait d'autres modes de penser, d'autres visions du monde, d'autres façons de dire ce qu'on a à dire... » (PORCHER.L dans *L'apprentissage des langues à l'école : un apprentissage ?*). Cette décentration passe par la lutte contre l'égoïsme, c'est à dire la croyance que chacun d'entre nous voit les choses de la même manière. On peut donc dire que cet apprentissage développe le sens du relatif et invite à la tolérance, à « l'ouverture d'esprit » qui caractérise en partie l'éducation civique.
- sur le plan culturel, cet enseignement au même titre que les autres, ouvre l'esprit aux réalités d'un monde étranger que l'enfant apprend à mieux connaître et aussi à mieux aimer .

➤ Dans ce prolongement, la circulaire du 14/06/1989 rappelle que «cet apprentissage doit prendre en compte la nature et les objectifs des autres enseignements de CM1 et de CM2 » afin de les compléter et de les développer dans la mesure du possible, pour qu'un va-et-vient entre les disciplines puisse se mettre en place le plus souvent possible. Ainsi, il doit favoriser, entre autre, le renforcement de compétences transversales telles que «la pratique de l'écoute, la prise de parole et le geste ».

➤ Cependant, c'est en 1991, dans la circulaire du 06 septembre que la notion de compétences transversales est clairement associée à l'enseignement d'une LVE. Elles englobent à la fois :

- « La capacité d'écoute,
- la capacité de rétention mémorielle,

- l'aptitude à inférer le sens d'éléments inconnus à partir d'un sens global identifié,
- l'aptitude à découvrir, à partir des régularités observées, des mécanismes de fonctionnement de la langue,
- la capacité de verbalisation,
- la maîtrise des connaissances générales ».

➤ Il faut attendre le B.O. n°19 du 11 mai 1995 pour pouvoir lire que «l'enseignement des LVE devient une discipline à part entière, intégrée aux autres enseignements ». La notion d'interdisciplinarité apparaît alors nettement. Cet enseignement trouve sa place à l'école et fait ainsi partie des autres apprentissages.

« Le Nouveau Contrat pour l'école » du 01/09/1994 prévoit que tous les élèves recevront dès l'école élémentaire, une initiation à une LE, sous la forme d'une première sensibilisation dès le CE1, dès la rentrée 1995. On parle de sensibilisation car, plus l'enfant est jeune, plus sa faculté à distinguer et à reproduire les phonèmes et les schémas intonatifs est grande. Sensibiliser, c'est d'abord éduquer l'oreille en la familiarisant avec les sonorités et les rythmes de la langue, à l'aide de chansons, de comptines, mais c'est aussi travailler les organes de la phonation en faisant reproduire des mots... . Développer les «activités d'écoute, les activités vocales, mais aussi les capacités à articuler, à prononcer, respecter l'intonation, le rythme et les sons...» sont des objectifs que l'on retrouve essentiellement en éducation musicale et en français. Une fois de plus apparaissent, plus ou moins explicitement la notion d'interdisciplinarité et les enrichissements qu'apporte une LVE aux autres disciplines scolaires et réciproquement.

➤ Le B.O n°27 du 02/07/1998, quant à lui, reconnaît que les LV et les faits culturels qui leur sont associés favorisent, au même titre que les autres apprentissages, «la structuration des connaissances et de la pensée et permettent une prise de conscience de l'altérité », «contribuant ainsi à la formation globale de l'enfant ». A nouveau apparaît l'idée d'ouverture d'esprit, d'apprentissage du relatif, de développement de compétences cognitives...renforçant l'idée que l'enseignement d'une LVE s'insère bien dans les finalités du système éducatif (c'est pourquoi la terminologie a évolué de «sensibilisation », d'«initiation » à «apprentissage »).

Ce B.O prend explicitement en considération «le lien entre la LVE et l'ensemble des disciplines de l'école ». En effet, il est écrit que : «l'apprentissage d'une LV est l'occasion de mettre en œuvre des

compétences transversales, comme exercer sa mémoire ou se documenter ». De même, l'enseignant profite des remarques et observations des élèves pour établir, dès que l'occasion se présente, des « passerelles entre la LV et la langue maternelle » afin de leur faire prendre conscience « qu'une langue constitue un système cohérent et que ces systèmes linguistiques tantôt se rapprochent, tantôt s'écartent ».

Enfin, l'enseignant doit s'efforcer d'opérer le plus possible de « décroissements » entre la LV et les autres disciplines. Ainsi, « il lui appartient de réutiliser, lorsque cela est possible, quelques-unes des fonctions abordées à d'autres moments de la vie de la classe : compter, donner l'heure ou le jour, utiliser des verbes d'action en situation de jeux de plein air... ».

➤ Dans cette même perspective, le B.O n°40 du 11/11/1999 réaffirme la place de cet enseignement à l'école car il permet « l'épanouissement de l'enfant qui constate ses progrès et en est fier », ce qui « contribue indubitablement à sa réussite scolaire ». En effet, cet enseignement s'inscrit dans une pédagogie de l'encouragement et de la réussite car, dans la mesure où les élèves prendront vite conscience des progrès qu'ils accomplissent, ils auront envie de parler.

D'autre part, les compétences en jeu dans l'ELVE ne font pas l'objet d'une évaluation / sanction, permettant ainsi aux élèves en difficulté dans l'enseignement général de sortir de leur situation d'échec. Dans ce cas, cela les aidera à affirmer leur personnalité vis-à-vis de leurs camarades, à reprendre confiance en eux, ce qui ne peut être que bénéfique pour les autres disciplines.

II - L.V.E (espagnol) : interdisciplinarité et transversalité

2.1 : Généralités

Comme tous les autres enseignements de l'école primaire celui de LV est, comme le rappelle le B.O n° 40 du 11/11/1999, «centré sur l'élève ». Le rôle du maître dans la classe est déterminant «pour aider à percevoir et à établir des liens entre les apprentissages relevant des différents champs disciplinaires, qu'il s'agisse d'une première approche comparative du fonctionnement des langues, des apports culturels, ou d'un réinvestissement des acquisitions langagières dans des situations de classe (compter, donner l'heure ou la date....).Ainsi, la circulaire du 06/03/1989 rappelle que « dans une perspective de coordination avec l'ensemble des apprentissages du premier degré, les instituteurs et professeurs des écoles sont les mieux placés pour assurer l'enseignement des langues ». Elle précise de plus que « l'enseignement d'une langue étrangère s'insère dans l'ensemble des enseignements de l'école élémentaire et contribue à leur enrichissement ».

En ce qui concerne la notion de compétences transversales, elle met en cohérence l'enseignement des langues avec celui des autres disciplines : «les compétences acquises en L.V doivent pouvoir être réinvesties dans d'autres disciplines et vice versa ».

D'autre part, en langue, les élèves vont renforcer certains savoirs propres aux autres disciplines : (M. CHARTOL « A quoi ça sert ? ». Echo langues 91 n°2 Essonne, Avril 1994).

- En mathématiques : les nombres, les mesures de longueur, les masses, les capacités, les opérations, l'heure, la logique, la monnaie, les patrons, l'échelle....
- En histoire : la chronologie (les mois, les jours, les saisons, les dates de naissance, la famille...), les animaux préhistoriques, les personnages connus, les grands événements... .
- En géographie : la latéralisation (sur, sous, devant, à droite...), le temps qu'il fait, le climat, les cartes, le plan, l'atlas, les modes de vie... .
- En science : Les animaux, les plantes, l'espace, le corps humain, les planètes... .
- En arts plastiques et travaux manuels : le dessin, la peinture, les masques, les marionnettes..., les posters, les affiches, les cartes, le collage, la confection d'objets simples (horloges...), les couleurs, les formes, les tailles, la réalisation de jeux... .
- En musique : les chansons, les instruments, le rythme, l'écoute....
- En expression : les comptines, les saynètes, les jeux de rôle, le mime, le théâtre....

- En EPS : les jeux de ballons, les jeux de piste, les déplacements, la course....
- En éducation civique : l'organisation administrative et politique, le vote, le système éducatif, le code de la route....

Dans cette perspective, il semble évident que le temps dévolu à l'enseignement des LV trouve naturellement sa place dans la semaine de l'écolier.

2.2 : Quelques exemples d'interdisciplinarité et de transversalité

Nous avons choisi arbitrairement de traiter ces deux notions à travers cinq disciplines : les mathématiques, l'histoire, la géographie, le français et l'éducation civique. Pour l'essentiel, ces réflexions s'appuient sur des observations et des pratiques de classe effectuées dans des classes de CM1 et CE2.

2.2.1 : LVE (espagnol) et mathématiques

Analyse de deux séances sur la numération en espagnol menées en demi-groupes (12 élèves environ).

Séance 1 :

Objectif :

- apprendre à compter de 1 à 20 .

Compétences développées :

- écouter et reproduire des schémas intonatifs et des phonèmes .
- mémoriser une suite de nombres (en espagnol).

Durée : 45 minutes

Déroulement : La maîtresse a compté en montrant sur ses doigts après avoir expliqué aux enfants son objectif : apprendre à compter en espagnol. Ils ont répété tous ensemble, puis elle a indiqué un nombre avec ses doigts et les élèves ont dû retrouver le mot correspondant. Ensuite, elle a procédé à une dictée de nombres que les enfants ont écrits au tableau à tour de rôle. Tous les nombres de 1 à 10 n'ont pas été énoncés volontairement et l'enseignante a alors demandé de retrouver ceux qui manquaient. Cette activité s'est achevée par la lecture collective des nombres écrits au tableau : ils ont été désignés dans le désordre.

Cette activité s'est prolongée par un travail sur l'âge des enfants.

Dans un troisième temps, les élèves ont écouté la chanson : « Me gusta contar » [annexe 1].

Comme la plupart d'entre eux connaissaient déjà les nombres de 1 à 10, la maîtresse en a profité pour poursuivre l'apprentissage de la numération mais cette fois, à travers le comptage des dizaines.

Séance 2 :

Objectifs :

- renforcer la connaissance de la suite numérique
- savoir additionner oralement 2 nombres.

Compétences développées :

- utiliser à bon escient le calcul mental (addition)
- maîtriser les suites orales de 1 en 1 et de 10 en 10.

Durée :20 minutes

Déroulement : Nous avons réparti les élèves par groupes de 3 ou 4. Nous leur avons distribué un jeu de l'Oie [annexe 2] et des objets servant de pions. Les élèves avaient apporté des dés (ou en avaient fabriqué). Le professeur a rappelé, en espagnol, les règles du jeu (que tous les enfants connaissaient). Ce jeu s'est déroulé en 2 temps : le premier avec un dé, le deuxième avec 2 dés.

Notre but était que les élèves comptent de 1 en 1 en espagnol ou, pour les plus avancés, qu'ils fassent du calcul mental en espagnol (2 y 2, 4...).

Analyse : Ces séances ont permis de renforcer des concepts propres aux mathématiques : connaissance de la suite numérique et calcul mental, mais aussi, construction de patrons pour la fabrication des dés. Elles ont également permis de transférer des compétences d'une discipline à l'autre (la capacité d'écoute et de mémorisation), de transférer des savoir faire (induire le sens d'une phrase en contexte), tout en s'appuyant sur le vécu des enfants : par exemple, lors du jeu de l'Oie, il fallait qu'ils trouvent la signification de «regresa al nº 2». Il en a été de même pour les règles de ce jeu.

2.2.2 : LVE (espagnol), histoire et géographie .

2.2.2.1 : Exemples en géographie.

L'apprentissage d'une langue étrangère favorise les apports culturels à travers les programmes d'histoire et de géographie. Ainsi, selon la Circulaire du 03/05/1995, « les LVE et les faits culturels qui leur sont associés contribuent, au même titre que les autres apprentissages, à l'élargissement et à la structuration des connaissances de l'enfant sur le monde environnant ».

Selon le Ministère de l'Education Nationale (M.E.N), « apprendre une langue étrangère est l'occasion d'une ouverture sur le monde d'aujourd'hui, sur un pays, son histoire, sa géographie, sa culture ».

- Exemple d'observation d'activité menée en classe de CM1.

Objectifs :

- situer les principales régions d'un état européen (l'Espagne),
- approcher la diversité culturelle de l'Espagne grâce à la géographie.

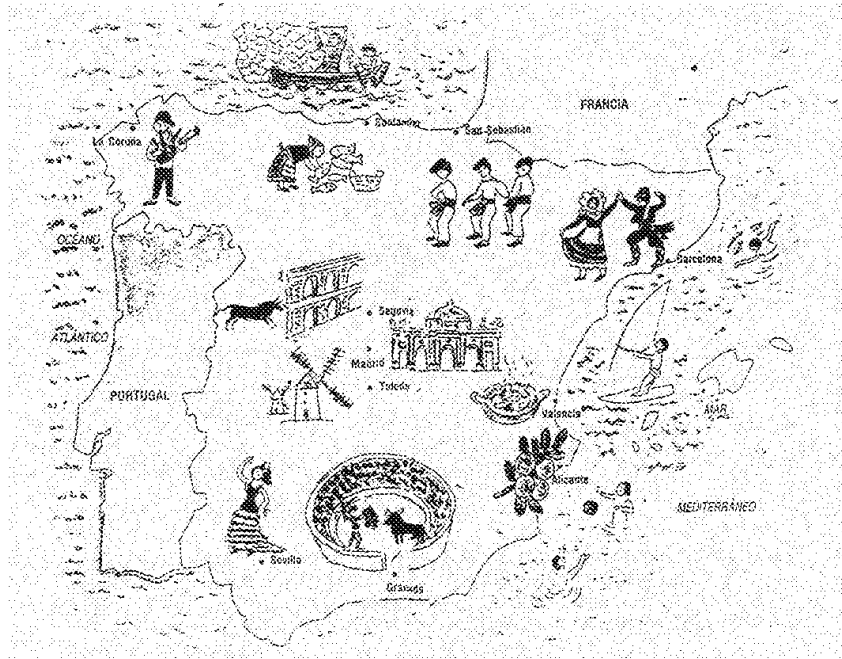
Compétences développées :

- l'élève doit être capable d'écouter, d'observer, d'être attentif, de mémoriser, de localiser sur une carte et d'enrichir ses connaissances.

Durée :15 minutes

Déroulement :

- Distribution de la carte schématisée



- Lecture de cette carte : les élèves observent pendant 5 minutes et l'enseignant reprend en espagnol chaque élément de la carte en indiquant la région à laquelle il appartient. Exemples : joueur de Gai ta → Galicie ; 3 joueurs de pelote basque → Pays Basque ; un couple qui danse la Sardane → Catalogne ; un plat de paella → Valencia ; une danseuse de Flamenco → Andalousie.

Les élèves devaient marquer les régions sur la carte.

Séance 3 : menée dans une demi - classe de CE2

Objectif : découverte des pays hispanophones [annexe 3]

Compétence développée : situer sur une carte des pays, dans ce cas précis, les pays hispanophones mais aussi les continents, les mers et les océans.

Durée :30 minutes

Déroulement : distribution d'un planisphère vierge.

Consignes : colorier les pays où l'on parle espagnol. Ecrire leurs noms, si vous les connaissez (10 minutes). Ecrire aussi le nom des continents, mers et océans.

Mise en commun et explications : pourquoi parle –t-on espagnol dans ces pays ?

Les élèves avaient déjà étudié les continents et les océans en géographie . Cela a servi de point de départ à cette séance. Par groupe de 3, ils ont complété le planisphère vierge et ont assez bien réussi. Ils ont, lors de la mise en commun, pratiquement trouvé tous les pays. Nous avons appris leurs noms en espagnol et abordé quelques thèmes relatifs à la civilisation, thèmes qui nous paraissaient propices à éveiller leur curiosité : par exemple, le nom de la monnaie équatorienne (le sucre), le Yucatán s'appelle ainsi parce que les Amérindiens avaient dit [ujuutã] lorsque les Espagnols leur avaient demandé : « Comment se nomme cet endroit ? ». En réalité, ces Amérindiens avaient dit : « Ecoutez comment ils parlent ! ». Les Espagnols avaient cru obtenir une réponse à leur question et avaient entendu « Yucatán ».

Analyse : ces activités ont permis d'approcher des traits culturels caractéristiques de quelques régions d'Espagne et d'Amérique Latine ainsi que la géographie des pays dont ils étudient la langue. Ils ont également pris conscience que l'espagnol est une langue parlée par des centaines de millions de personnes à travers le monde et qu'elle est donc une langue de communication très utilisée. Elles ont aussi permis de sensibiliser les élèves aux différences (la Sardane) et aux similitudes (pelote basque) entre l'Espagne et la France, à la relativité de quelques usages et habitudes, de renforcer des savoirs propres à la géographie (modes de vie, localisation ...) et d'utiliser un outil transférable à d'autres disciplines : la carte.

2.2.2.2 : Exemple en histoire : la famille à travers l'arbre

généalogique

Exemple d'observation d'activité menée en classe de CM1.

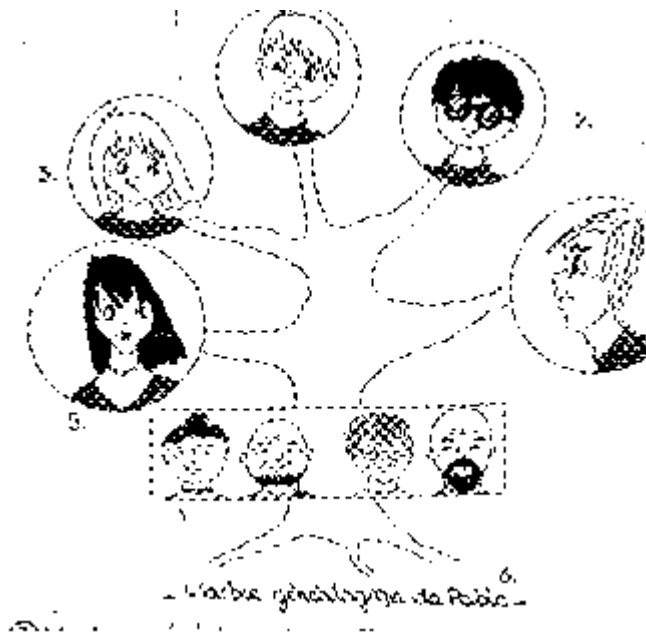
Objectifs :

- découvrir le vocabulaire de la famille, le réemployer à l'oral .
- mettre «en ordre une série d'étapes chronologiques en sachant distinguer le passé récent de différents passés plus éloignés dans le temps. L'enfant le fait à partir de son expérience concrète des générations qui l'entourent... ». (M.E.N. : *Les cycles à l'école primaire*).

Durée : 45 minutes

Déroulement :

- L'enseignant présente l'arbre généalogique.



Il joue le rôle de Pablo dans le but d'introduire le vocabulaire et les structures : « tengo »... « se llama »... . Puis, il interroge les élèves sur la famille de Pablo : ¿ Quién es Felipe ? dans la phase de réinvestissement / mémorisation.

- Le maître interroge tous les enfants sur leur famille.
- Les élèves forment 3 groupes de 4 pour jouer au jeu des « cinq familles » (López, Ferrando, Martínez, Seranno, Sánchez). Ils échangent entre eux en espagnol (phase de renforcement).

Analyse : Cette activité a permis :

- de renforcer le concept de temps : présent, passé récent et plus lointain, en s'appuyant sur le « vécu » des élèves.
- d'utiliser un outil commun à d'autres disciplines : l'arbre généalogique (en sciences, en mathématiques...).

2.2.3 : LVE (espagnol) et français

- Au cours des séances menées ou au cours de celles auxquelles nous avons assisté, nous avons pu observer un lien manifeste entre l'enseignement d'une L.E et celui du français. La circulaire du

06/03/1989 rappelle que « l'apprentissage du français doit bénéficier particulièrement de l'apport de l'enseignement des langues étrangères ». Le B.O n° 40 du 11/11/1999 évoque « les comparaisons de structures implicites ou explicites qui auront d'heureuses incidences sur une meilleure maîtrise du français ».

Tout au long de son apprentissage d'une langue étrangère, l'enfant va procéder à un va-et-vient permanent entre cette langue et sa langue maternelle. Il est naturel pour lui de faire référence à sa première langue, d'y chercher des repères, de trouver des similitudes, des différences et même de comprendre, de résoudre certaines « énigmes ».

Lors de la séance sur la famille, les élèves ont pu se rendre compte qu'il existe des marques orales et donc écrites du masculin (o) et du féminin (a) en espagnol : « hermano / hermana ; abuelo / abuela ». Cette observation peut les amener à faire un parallèle entre les marques du genre en espagnol et en français tant à l'oral qu'à l'écrit. Ceci peut entraîner une amélioration en orthographe française.

Prenons un autre exemple : le S comme marque de la deuxième personne du singulier du présent qui se prononce en espagnol mais pas en français (séance sur la présentation : « me llamo, te llamas, se llama, tengo, tienes...»). Le fait de le prononcer systématiquement en espagnol peut inclure un automatisme qui facilitera le transfert au français écrit. En outre, lorsqu'il utilise ces structures, il perçoit deux faits de langue propres à l'espagnol : l'absence du pronom personnel sujet et la présence de désinences spécifiques correspondant aux personnes de la conjugaison. (En français, pour le présent des verbes du premier groupe par exemple, il n'existe que trois formes à l'oral : [parl, parlō, parle]. L'enfant se rend donc compte « de la cohérence, de la relativité de tout système linguistique et par conséquent qu'une langue étrangère (ici l'espagnol) n'est pas un calque de sa langue maternelle ni une juxtaposition de mots, mais possède un dynamique propre ». (B.O n°40 du 11/11/1999).

C'est ainsi que l'enfant cheminera dans cet apprentissage, en faisant des comparaisons implicites avec sa langue maternelle et même si l'écrit ne joue qu'un rôle secondaire par rapport à l'oral, « il peut aussi favoriser la compréhension du fonctionnement d'une langue étrangère, la comparaison avec la langue maternelle et la mémorisation ». (B.O n°40 du 11/11/1999). L'exemple de la date en espagnol permet d'illustrer en partie cette citation : en français nous écrivons : « Mardi 13 mars

2001 » et en espagnol « Martes, a 13 de marzo de 2001 ». L'enfant s'aperçoit immédiatement de la différence des structures. Il en est de même pour l'expression de l'heure : « Il est une heure., il est trois heures ; es la una, son las tres ». Ces exemples nous renvoient à l'idée de relativité de tout système linguistique.

➤ Dans le B.O n°27 du 02/07/1998, il est écrit que « la langue orale est prioritaire par rapport à la langue écrite mais il est possible de donner une trace écrite individuelle des chansons, comptines, poèmes appris , un mot, une expression, une très courte phrase complètent un dessin, un schéma, une photo... ».

Nous avons assisté à une séance sur l'introduction des jours de la semaine dans une demi- classe de CM1 . La présentation s'est faite sous forme d'un emploi du temps affiché au tableau et exploité par l'enseignante pendant une quinzaine de minutes. Ce travail s'est prolongé par l'étude d'un dialogue écrit (annexe 4). Après avoir distribué le document à chaque élève, l'enseignante et deux observateurs l'ont lu deux fois en prêtant une attention particulière à l'intonation et à la prononciation. Puis ce fut le tour des enfants : la lecture fut « catastrophique » , les élèves lisant comme si c'était du français : prononciation incorrecte du r, j, v, e ..., accents de mots incorrects et schémas intonatifs « français ». La maîtresse n'a pas procédé à la correction phonétique au cours de cet exercice . Celui-ci, tel qu'il a été mené, ne pouvait apporter aucun bénéfice aux élèves. Il aurait fallu différer le contact avec l'écrit en donnant la primauté à l'oral et à l'écoute pour installer le système phonétique espagnol « dans l'oreille et la bouche » des enfants et éviter toute pollution par la langue maternelle, toute interférence entre la graphie et la phonie . En outre, ce document contenait trop d'écrit. D'ailleurs, le B.O. n°40 du 11/ 11 /1999 rappelle que «sa place doit être limitée et qu'il ne doit intervenir qu'après une présentation orale du document concerné ». Même si celle-ci a eu lieu, elle a été trop courte, trop superficielle pour permettre aux élèves de s'approprier le code oral. Cependant, cette activité aurait pu favoriser le renforcement de compétences à la fois transversales (capacités d'écoute, d'attention, de mémorisation...) et disciplinaires (« lire oralement en prononçant et en articulant correctement, avec justesse quant à l'intonation et en comprenant le sens de ce qui est lu » M.E.N: *Programmes de l'école primaire*, 1995, p.96). Afin d'y parvenir, il aurait été préférable de choisir un document moins long, de faire répéter collectivement puis individuellement

sans le support écrit, avant de le distribuer. Cette démarche aurait permis d'installer correctement le système phonétique espagnol.

➤ L'apprentissage d'une LE peut favoriser le développement des compétences des élèves dans le domaine de la langue. Nous avons fait une liste de celles qui sont communes aux deux disciplines :

❖ Pratique orale :

- Prendre sa place dans un dialogue : écouter, oser s'exprimer, rester dans le sujet.
- Commenter une image.
- Porter une appréciation sur un personnage ou une situation à partir d'un texte écouté.
- Dire de mémoire un poème, un texte.
- Raconter, décrire, questionner, expliquer, justifier.

❖ Connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue :

- Distinguer selon le contexte le sens particulier d'un mot.
- Reconnaître des familles de mots par leur forme.

❖ Orthographe:

- Recopier sans erreur (mots, expressions, phrases).
- Orthographier sans erreur les mots d'usage courant.

L'oral étant prioritaire dans l'apprentissage d'une LE, il permet la mise en place de dialogues, jeux de rôle, saynètes... . Ceux-ci renforcent les capacités d'écoute, de répétition, de mémorisation, de prise de parole et de communication. Il est vrai qu'en début d'apprentissage les échanges se font essentiellement entre l'enseignant et les élèves mais, à terme, il faut que ces derniers s'instaurent plus rapidement entre les enfants eux-mêmes. Les situations de communication mises en place au cours des séances reposent essentiellement sur le vécu, le quotidien des enfants : se présenter, présenter sa famille, jouer au jeu des «5 familles» , parler de son emploi du temps, de ses goûts, en argumentant.

De plus, ces situations sont propices aux échanges entre apprenants : l'enseignant doit savoir se mettre en retrait le plus possible.

De même, en français comme en LE, le rôle du contexte est déterminant pour distinguer le sens d'un mot. Lorsque le professeur a présenté l'arbre généalogique, les enfants n'ont pas eu trop de difficulté

à induire le sens de « abuelo / abuela » étant donné leur position sur le document et les photographies les représentant (personnes d'un certain âge).

➤ Exemples de thèmes pouvant être traités dans les deux langues et favoriser l'apprentissage du français.

a) D'autres activités peuvent être menées parallèlement en LE et en langue maternelle. Elles permettront aux élèves de s'approprier les 2 systèmes linguistiques et donc favoriseront l'apprentissage de la langue maternelle, ce qui est un des objectifs prioritaires de l'école. Ce travail pourrait aller de la simple « prise de conscience des analogies et des différences des 2 systèmes à une étude sur l'étymologie des mots » (cours du CNED). Nous pourrions par exemple travailler à partir des mots espagnols :

- « MAR » que l'on retrouve en français dans les mots « marée , marin , maritime »
- « PADRE » > « père , paternel »,
- « MADRE » > « mère ,maternel »,
- « CABALLO » > « cavalier, cavale ».

Ces activités peuvent éveiller la curiosité des élèves et leur faire porter un regard nouveau sur leur propre langue. Elles permettent aussi de transférer des savoir faire d'une discipline à l'autre : la comparaison, la déduction... .

b) Si nous prenons l'exemple du «s » marquant le pluriel, on s'aperçoit qu'en français on ne l'entend pas (dans le « meilleur des cas », on a un changement phonétique), alors qu'en espagnol il se prononce. L'élève doit le savoir et en prendre conscience lorsqu'il parle et non plus seulement quand il écrit. On peut penser que cela va se transformer en un automatisme susceptible d'être source de progrès en orthographe française.

c) De même l'enseignant doit opérer, chaque fois que cela est possible, des décroissements entre le français et le cours de langue étrangère. Ainsi, raconter des légendes et des contes étrangers peut permettre non seulement de se familiariser avec la culture du pays dont les enfants étudient la langue, mais aussi d'introduire la notion de conte comme type d'écrit (récit fictif avec ses caractéristiques : notion de héros, de personnages stéréotypés...).

2.2.4 : LVE (espagnol) et éducation civique

« L'horizon de l'enfant s'élargit à d'autres civilisations, d'autres cultures ; il découvre d'autres modes de vie... » (M.E.N, *Programmes de l'école primaire*, 1995, p 84).

Mais comment éduquer à l'altérité ?

Il faut tout d'abord chercher à développer chez l'enfant les compétences d'écoute, de respect, de compréhension de l'autre au sein même du groupe-classe. Puis, grâce à la langue, faire comprendre comment fonctionnent les autres cultures car, lorsque nous comprenons, nous acceptons plus facilement. En effet, c'est souvent la méconnaissance de l'Autre qui fait peur et provoque un manque de tolérance. Apprendre une langue, c'est être confronté à un nouveau code mais aussi à d'autres mœurs, d'autres façons de vivre et de penser. L'impact sur les enfants sera d'autant plus fort que l'enseignant est impliqué et les implique : le professeur peut, éventuellement, leur demander de faire des recherches sur un thème précis, d'apporter des documents afin de les commenter, les emmener en voyage scolaire, organiser un échange, s'appuyer sur des reportages... . Cet enseignement favorise une ouverture d'esprit qui est une composante essentielle de l'éducation civique. L'intérêt et le questionnement ainsi suscités contribuent à la formation générale de l'enfant en développant son sens du relatif.

III- Langue vivante : réflexions autour de cet enseignement /apprentissage à l'école primaire.

3.1 : Formation des enseignants.

L'enseignement d'une langue vivante est fondé sur le volontariat (au cycle 2). Cependant, il faut que les professeurs aient des compétences non seulement linguistiques mais aussi méthodologiques. C'est pourquoi une formation continue leur est proposée par le Ministère de l'Education Nationale. Toutefois, malgré cette aide, certains ne se sentent pas capables de l'assumer, ce qui explique le recours à des professeurs du secondaire, à des intervenants extérieurs et à des assistants étrangers.

Il serait préférable que ce soit le maître de la classe qui enseigne la langue étrangère étant donné qu'il connaît les élèves pour les côtoyer 26 heures par semaine et il est le plus à même de tisser des liens entre les disciplines.

Le cas échéant, une solution intermédiaire serait le recours à un échange de service. En effet, un enseignant du primaire connaît les programmes et peut plus facilement, en concertation régulière avec le professeur titulaire de la classe, reprendre et /ou approfondir des concepts et des compétences aussi bien disciplinaires que transversales.

En outre, il existe un projet éducatif européen, le projet Comenius, qui a pour objectifs d'encourager la mobilité des enseignants ainsi que les relations entre les élèves de différents pays, de promouvoir la dimension européenne dans leur éducation, la culture et les langues des pays européens.

Les enseignants ont un rôle important à jouer dans l'enrichissement de l'enfant. Ils doivent avoir à l'esprit qu'il est nécessaire de repenser leurs pratiques. Pour ce faire, grâce aux échanges, une réflexion commune peut s'engager et amener à une prise de conscience de la nécessité de se remettre en cause constamment afin d'améliorer leurs démarches et de les diversifier.

Il faudrait donc qu'ils puissent participer à des stages , notamment dans le cadre de Socrates (formation continue européenne pour le personnel l'éducation).

Nous avons cherché à connaître les conditions de l'enseignement de l'occitan dans notre région. L'une de nous étant allée au Québec, notre étude porte aussi sur l'apprentissage du français langue seconde.

Pour l'occitan, il existe un enseignement d'initiation et un enseignement bilingue.

L'enseignement bilingue avec parité horaire est assuré soit en totalité par un seul enseignant, soit par deux professeurs, un pour l'enseignement en français et l'autre pour celui en langue régionale, ce dernier appartenant néanmoins à l'équipe éducative.

Dans une structure bilingue, il y a à la fois un enseignement de la langue régionale et un enseignement en langue régionale dispensé par :

- un instituteur ou un professeur des écoles possédant un diplôme universitaire de langue régionale.
- un instituteur ou un professeur des écoles n'ayant pas de diplôme de langue régionale mais dont la compétence linguistique a été attestée par une Commission .

Au Québec, pour enseigner le français langue seconde aux immigrants ou aux anglophones, les professeurs doivent suivre un cursus particulier : la faculté des Sciences de l'Education propose une formation spécialisée sur quatre ans. Plusieurs matières étant communes entre ces études et celles d'un maître « généraliste », et le professeur de français langue seconde ayant pour objectif de préparer, d'aider l'enfant à intégrer la classe ordinaire, c'est lui qui est le plus compétent à y parvenir . Il doit adapter son programme à celui de la classe régulière , il doit prendre en compte et avoir constamment à l'esprit les objectifs et les compétences à faire acquérir afin que l'enfant rejoigne le cursus normal le plus rapidement possible.

3.2 : Quelle conception de la langue : objet d'étude ou outil de communication ?

L'apprentissage scolaire d'une langue vivante est artificiel : l'enfant peut s'interroger sur l'utilité de la langue qu'on veut lui enseigner car elle est souvent absente de son environnement naturel immédiat. Se pose alors le problème de la motivation : l'enfant ne ressent pas le besoin de communiquer ni de se faire comprendre. De plus, il n'est pas en contact avec cette langue plus d'une heure et demie par semaine dans le meilleur des cas.

Des situations d'apprentissage moins artificielles pourraient être mises en place (G.HAAS : Coordinatrice : *langues à l'école : un apprentissage ?* Colloque IUFM, Dijon 13-14 mars 1996 - CNDP). En effet, puisque « le rôle du corps » dans l'assimilation du langage paraît essentiel, pourquoi ne pas proposer, par exemple, un enseignement d'Education Physique et Sportive en langue vivante ?

Comme le « dire et le faire » doivent être associés en permanence, pourquoi ne pas mettre en place un enseignement des mathématiques ou des sciences en langue vivante ?

Il est vraiment regrettable que la langue vivante ne soit étudiée que dans la salle de classe et qu'elle ne soit pas contextualisée.

En ce qui concerne l'occitan, et plus précisément l'enseignement d'initiation, la langue régionale est abordée dès l'école maternelle dans les activités appartenant aux différents domaines de ce cycle : vivre ensemble, découvrir le monde, ...et particulièrement lors d'activités permettant de développer les capacités physiques et artistiques des enfants.

A l'école élémentaire, l'occitan est outil de communication surtout en histoire /géographie, sciences, E.P.S et éducation artistique. Pour ce qui est de l'enseignement bilingue, dès la maternelle, les disciplines s'enseignent dans l'une ou l'autre langue indifféremment, à partir du moment où la parité horaire est respectée, à l'exception des activités préparant à la lecture et à l'écriture qui se font obligatoirement en français.

Au Québec, la situation d'apprentissage est favorisée par le fait que les enfants sont immergés dans une culture francophone. Cet enseignement n'est donc absolument pas artificiel, loin

s'en faut, d'autant plus qu'il est indispensable de s'exprimer en français pour pouvoir se faire comprendre notamment à l'intérieur de l'école.

Dans les classes d'accueil, la compétence privilégiée est : « interagir en français ». Le programme de français accueil est conçu pour l'élève non francophone à qui l'on veut donner les moyens de développer rapidement une connaissance suffisante de la langue et des habiletés scolaires en vue de son intégration à une classe ordinaire.

Dès le début du service d'accueil, l'enfant est placé dans des situations de communication liées aux réalités scolaires et quotidiennes qui lui permettent d'apprendre le français et les matières de base et ce afin de lui donner les moyens de se mettre en contact avec les personnes de son entourage et de prendre en charge ses apprentissages. Les compétences visées sont associées à des stratégies que l'élève utilise progressivement en français et dans les autres disciplines.

En France, nous pourrions profiter des échanges scolaires pour que la langue soit perçue par les enfants comme un instrument de communication : passer un ou deux jours dans une classe avec des élèves espagnols y contribuerait certainement.

3.3 : Langue : sensibilisation, initiation ou apprentissage ?

Les différents termes employés dans les textes officiels « sensibilisation », « initiation », « enseignement d'initiation », « apprentissage » sont révélateurs des blocages et des oppositions rencontrés sur les plans institutionnel et conceptuel. Pour J. FAVARD, Inspecteur Général d'allemand, (*dans Apprentissage des langues étrangères à l'école primaire*, Triangle 11, Didier Erudition 1992, p.36), l'objectif de l'initiation aux langues vivantes à l'école élémentaire consiste à permettre aux enfants d'apprendre mieux les langues étrangères, c'est-à-dire de rendre plus efficace un enseignement réputé inefficace en étendant son cursus à un niveau d'apprentissage où les enfants sont plus « réceptifs ». A ce premier objectif d'efficacité il en ajoute un second qui est celui de la diversification de l'offre.

Concilier efficacité et diversification est à l'origine de l'opposition entre les partisans d'une stratégie d'apprentissage à dominante linguistique et didactique, et les partisans d'une stratégie d'éveil, de sensibilisation, d'initiation et d'ouverture. La première implique une progression, une

continuité des apprentissages linguistiques de l'école primaire au lycée ; la seconde s'accommode d'une interruption dans le cursus scolaire.

Ainsi, une stratégie d'apprentissage serait synonyme d'efficacité. Nous pensons que, quelle que soit la conception de cet enseignement, il est toujours possible d'aborder l'interdisciplinarité et la transversalité.

Si un enfant change de langue d'une année à l'autre en primaire, les compétences transversales seront, nous semble-t-il, privilégiées. En effet, son système phonatoire, par exemple, sera mieux exploité ; le recours à la déduction et à l'induction sera d'avantage sollicité, l'ouverture sera bien plus forte d'où une plus grande acceptation de l'Autre, favorisant de la sorte une meilleure éducation à la citoyenneté . De même, il percevra la cohérence de chaque langue prise isolément et l'arbitraire des langues entre elles, ce qui renforcera son sens de la logique.

Si, en revanche, il y a continuité dans l'apprentissage, l'interdisciplinarité sera plus aisée à mettre en œuvre, l'enfant ayant des bases plus solides lui permettant d'apprendre aussi bien sa langue maternelle que la langue vivante de manière plus fine : il sera plus simple pour lui « de prendre sa place dans un dialogue, de commenter une image, une musique, d'exprimer plus précisément ce qu'il ressent, ... » (M.E.N : *Programme de l'école primaire*, « pratique orale de la langue », 1995).

Le cas de l'occitan est intéressant à analyser du point de vue de la continuité école / collège. Ainsi, au collège, des sections de langue régionale ont été créées. Deux choix sont proposés :

- un enseignement de la langue et culture régionale de trois heures par semaine minimum.
- un enseignement d'une ou deux disciplines dans la langue régionale.

La deuxième alternative qui consiste à utiliser la langue comme outil de communication nous paraît judicieuse à condition qu'elle vienne en continuité d'une démarche amorcée à l'école primaire . Cet apprentissage serait plus efficient pour l'enfant dans la mesure où intérioriser lui demanderait moins d'efforts, serait plus naturel.

Au Québec, le problème de la continuité du français langue seconde ne se pose pas puisque l'enfant est en situation d'immersion dans un pays francophone et que tous les enseignements de la

primaire jusqu'à l'université incluse se font en français. C'est donc un véritable apprentissage, particulier à cette langue . Cependant, tous les élèves de primaire sont obligés d'apprendre l'anglais, cette langue ayant le statut de langue étrangère, le choix de la langue à étudier ne se pose donc pas.

3.4 : Temps consacré à l'apprentissage.

3.4.1 : Répartition.

Selon les Instructions Officielles de 1998, les enseignants disposent de quatre-vingt dix minutes hebdomadaires réparties sur deux séances. Toutefois, si les enfants apprennent relativement vite, ils ont tendance à oublier encore plus rapidement d'où la nécessité, à notre avis, d'un contact, le plus fréquent possible, c'est à dire à raison d'une séance par jour comme il est préconisé au CE1.

Un autre critère est à prendre en considération : le nombre d'élèves dans le groupe-classe. Il est préférable de travailler en demi-groupe. Par exemple, au CE1, les séances ne durent que quinze minutes . Comment donner alors la parole à chacun si l'enseignant fait participer la classe complète ? L'enfant jeune exprime le désir de « s'essayer dans la langue », « d'agir, donc de parler ».

3.4.2 : Durée hebdomadaire.

Claude HAGEGE dans son livre *L'enfant aux deux langues*, propose « la mise en place d'une politique paneuropéenne d'échanges temporaires massifs des maîtres, d'un pays d'Europe à un autre ». Son programme est le suivant :

-« La deuxième langue (...) doit être le support d'un enseignement dispensé par un maître étranger dont elle est la langue maternelle ».

- Ce maître viendrait enseigner, «durant une période déterminée, sa spécialité dans sa propre langue ».

*Au CP et au CE1 l'instituteur étranger assurerait un enseignement couvrant 1/3 du volume horaire total de chaque semaine (soit environ huit heures).

*Du CE2 jusqu'à la fin du secondaire, la répartition des volumes horaires qu'il propose entre la langue maternelle et la seconde langue est celle-ci : 3/5 des matières en langue maternelle et 2/5 en langue étrangère.

Rappelons que l'enseignement bilingue en occitan privilégie la parité horaire : treize heures en français et treize heures en occitan. Pour ce qui concerne l'enseignement d'initiation, une à trois heures par semaine y sont consacrées tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire.

Les classes d'accueil au Québec sont des classes spéciales à temps plein avec un ratio maître/élève réduit où l'on initie les élèves immigrés depuis moins de cinq ans à la vie quotidienne ,et où l'on enseigne les rudiments de la langue française ainsi que d'autres disciplines scolaires.

Les classes de francisation ou classes de soutien ont un volume horaire hebdomadaire de deux heures et demie et sont constituées de petits groupes, dispositif favorisant les échanges et individualisant l'apprentissage.

Nous constatons qu'en France le temps dédié à cet enseignement est le plus réduit. Il est vrai qu'il est prélevé sur l'horaire du français. Peut-être pourrions-nous, sans pour cela surcharger l'emploi du temps des enfants, consacrer plus d'heures à la pratique de la langue à travers les autres disciplines.

CONCLUSION

Tout au long de ce mémoire, nous avons essayé de démontrer que l'interdisciplinarité et la transversalité pouvaient et même devaient être abordées grâce à l'apprentissage d'une langue vivante. C'est au professeur que revient le rôle de tisser au mieux les liens unissant les différentes disciplines et de développer des compétences transversales en fonction de son groupe classe, de sa progression, de sa méthode, du choix de son matériel ..., ce qui le conduira inévitablement à repenser constamment son enseignement.

Apprendre une langue c'est donc renforcer des concepts, l'acquisition de méthodes et de savoirs transférables à toutes les disciplines. En outre, l'E.L.V.E. participe à l'enrichissement personnel de l'enfant dans la mesure où il éveille sa curiosité et l'incite, dans certains cas, à reprendre confiance en lui.

En ce qui concerne les enfants d'origine culturelle différente, qui maîtrisent mal notre langue et sont parfois en situation d'échec scolaire, apprendre une langue vivante peut leur permettre de rehausser l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes puisque c'est une des rares disciplines où ils partent sur le même pied d'égalité que les autres .

Cependant nous avons remarqué que parfois, des réactions négatives accompagnent cet enseignement qui peut être perçu comme une perte de temps ;il est, dans ce cas, envisagé sous une forme réductrice : la langue se réduisant à un objet d'étude (et ce malgré les I.O qui stipulent qu'il s'agit d'une discipline à part entière). De plus, si cet apprentissage doit commencer dès le Cours Moyen, il faut attirer l'attention des enseignants sur les bénéfices et les enrichissements qu'apporte cet enseignement à l'élève mais aussi aux autres disciplines.

Comme les I.O. nous demandent d'« associer le dire et le faire », « le langage et l'action », pourquoi alors ne pas enseigner certaines disciplines en langue vivante comme cela se fait pour l'occitan ou le français langue seconde (dans ce dernier cas, il s'agit de toutes les disciplines) bien que les situations soient difficilement comparables : l'apprentissage du français langue seconde étant « naturel ».

Et pourquoi ne pas envisager la mise en place de l'E.L.V.E. dès la maternelle ? Comme le suggère notre Ministre M. J. LANG ;plus l'enfant est jeune et plus son oreille est réceptive aux différents sons, plus ses possibilités de reproduire les phonèmes sont grandes. Un autre argument peut justifier cette proposition : l'image de soi. A cet âge-là, l'enfant ne craint pas le ridicule et progresse d'autant plus facilement.

Proposer un enseignement **de** langue étrangère et **en** langue étrangère répondrait à un objectif d'efficacité car ainsi, l'enseignement de la langue étrangère cesserait d'être une « injection discontinue, pendant plusieurs années, d'heures hebdomadaires non enracinées dans le terreau vivant de la culture dont cette langue est l'expression (...) , inaptes à produire autre chose, à la sortie de l'enseignement secondaire, que des individus balbutiant » (C. HAGEGE, *L'enfant aux deux langues*).

ANNEXES

Annexe 1 : Chanson (thème : la numération)

Annexe 2 : Jeu de l'oie

Annexe 3 : Planisphère